

www.ville.gaspe.qc.ca

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Centre Élias-Dufresne, le lundi 19 août 2024 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

		,
4	OUVERTURE DE L	
	COVERTURE DE L	ASCANCE

- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL
- 4.1 rapport du maire
- 4.2 état des revenus et dépenses
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES
- 7.1 comptes du mois;
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS
- 8.1 ouverture de soumission Fourniture d'une surfaceuse à glace neuve à l'aréna Rosaire-Tremblay de Rivière-au-Renard
- 9. SERVICES MUNICIPAUX
- 9.1 Protection contre les incendies
- 9.2 Urbanisme, aménagement et environnement
- 9.2.1 renouvellement du mandat de 2 membres du comité consultatif d'urbanisme
- 9.3 Loisirs et culture
- 9.4 Travaux publics
- 9.4.1 modification à la résolution 24-04-004 Ouverture de soumissions Entretien ménager des bâtiments de services de parc Canada à Cap-des-Rosiers, de la Page 1 de 121



halte routière à Saint-Maurice et de la roulotte de service des terrains sportifs à Rivière-au-Renard

- 9.4.2 paiement de facture Eurovia Québec Construction Inc.
- 9.5 Services administratifs
- 9.6 Services juridiques et greffe
- 9.6.1 demande de dérogation mineure messieurs Alexandre Denis, Tommy Fréchette et Jean-François Monette
- 9.6.2 Acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 (second projet 1156-11-67)
- 9.6.3 modification de la résolution 23-09-015 Vente d'un terrain Lot 6 564 035 partie, cadastre du Québec LM Wind Power Blades (Canada) Inc.
- 9.6.4 modification de la résolution 23-10-052 Calendrier des séances ordinaires 2024 Séances du mois d'octobre 2024
- 9.6.5 modification de la résolution 24-06-049 Cession de terrain en faveur de la ville de Gaspé 1305, boulevard de Cap-des-Rosiers
- 9.6.6 paiement de facture Assurances responsabilité d'exploitant d'aéroports AON
- 9.6.7 commission municipale Accueil Blanche-Goulet de Gaspé Inc.

9.7 Direction générale

- 9.7.1 services professionnels d'évaluation Projet de mise aux normes du traitement des eaux usées du secteur de Rivière-au-Renard Offre de services Groupe Altus limitée
- 9.7.2 acquisition de couvertures anti-feu pour véhicule électrique Service de protection contre les incendies
- 9.7.3 dépôt de la liste des contrats de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ par fournisseur 2024
- 9.7.4 acquisition de parties faciales pour appareil Scott Service de protection contre les incendies
- 9.7.5 acquisition de chenilles pour VTT Secteurs nord et sud Service de protection contre les incendies





9.7.6 modification de la résolution 24-03-011 - Projet d'intégration des arts à l'architecture - Aménagement récréotouristique de Rivière-au-Renard - Contrat maquette

9.8 Ressources humaines

- 9.8.1 entente de griefs
- 9.8.2 attribution à l'interne d'une poste saisonnier de journalier-préposé à la balance et contrôleur
- 9.8.3 attribution à l'interne d'un poste annuel de mécanicien
- 9.8.4 adoption de la description de fonction du poste de conseiller ou conseillère en ressources humaines et à la santé et sécurité du travail
- 9.8.5 adoption de la description de fonction du poste de Greffier adjoint ou greffière adjointe
- 9.8.6 embauche au poste temporaire de journalier
- 9.8.7 embauche au poste temporaire de journalier
- 9.8.8 abolition du poste saisonnier de préposé aux loisirs et à la culture et création et adoption de la description de fonction du poste cadre de gestionnaire des infrastructures sportives
- 9.9 Projets majeurs

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

11. AVIS DE MOTION

11.1 règlement amendant le règlement de zonage 1156-11 en remplaçant l'usage spécifiquement permis autorisé « Terrain de camping d'un maximum de 8 emplacements comme usage complémentaire à un usage de la classe C-10 est autorisé, mais doit être soumis au PIIA » dans la zone M-412 par « Chalets touristiques locatifs, d'un maximum de 9, comme usage complémentaire à un usage de la classe C-10 est autorisé, mais doit être soumis au PIIA;

12. RAPPORT DES COMITÉS

13. AFFAIRES NOUVELLES



www.ville.gaspe.qc.ca

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

Isabelle Vézina,

Isabelle Ulyna

Greffière